N° 034 du 23 Mai 2025 - Prix : 250 FCFA

La Nouvelle République

Tri-hebdomadaire d'informations, d'analyses et de publicité

Au service du développement

Togo :

Réduction significative de la caution pour les élections locales

P.3

Une visite inspirante :

Le Ministre Wanzet Linguissara à l'Hôpital DOGTA-LAFIÈ

P.4

ENTRE ARNAQUE ET ESCROQUERIE

Agences de voyage au Togo : le piège des illusions brisées

P.3

F.E. Gnassingbé: "L'année 2025 marquera un renouveau de notre vie démocratique

Golfe 7

Lancement du premier Plan de Développement Communal, un engagement citoyen et institutionnel

Le mardi 20 mai 2025, la commune du Golfe 7 a franchi une étape majeure dans son développement. Un atelier public a officiellement lancé l'élaboration de son tout premier Plan de Développement Communal (PDC), réunissant un large éventail d'acteurs clés.

Parmi les participants figuraient le Docteur WAHARE Yawovi, représentant le Ministre de l'Aménagement et du Développement des Territoires, des représentants diplomatiques, Monsieur AGBANTE N'tchomila représentant le Préfet du Golfe, des maires des communes voisines, des élus locaux, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Cette mobilisation exceptionnelle souligne l'importance capitale de ce PDC pour l'avenir de Golfe 7 et témoigne d'une forte volonté collective de construire un avenir meilleur pour la commune.

Pour le Maire Aimé Koffi DJIKOUNOU, le PDC n'est pas un simple document administratif. Il s'agit d'un véritable outil stratégique de gouvernance locale, capable de guider de manière cohérente les investissements publics pour répondre efficacement aux besoins de la population.

" Le PDC permettra d'identifier les priorités en matière d'infrastructures, de services sociaux, d'environnement et surtout de création d'emplois pour les jeunes ", a-t-il affirmé.

Pour le Dr. WAHARE Yawovi, représentant le ministre de tutelle, cet exercice de partage d'informations est capital en ce sens que la planification locale est un processus participatif, inclusif et multi-acteurs, conduit dans un cadre institutionnel pour garantir le succès et répondre à un besoin organisationnel et de cadrage stratégique du processus de développement communal.

Ce chantier d'envergure s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui au Dialogue entre Citoyens et Élus sur les Politiques Publiques dans la Commune de Golfe 7 (PADCEP-Golfe7), soutenu financièrement par l'Union Européenne et appuyé techniquement par l'organisation APER. Il vise à promouvoir une planification participative, inclusive et durable du développement communal.

Le processus de conception du PDC suivra plusieurs étapes clés : phase préparatoire, diagnostic participatif, définition de la vision et des grandes orientations, programmation des actions, rédaction, validation et enfin adoption par le conseil communal. Pour garantir son succès, un comité de pilotage de 17 membres a été mis sur pied, chargé de coordonner les travaux avec un cabinet spécialisé.

L'enjeu est de taille : faire du PDC un levier de transformation locale, capable d'aligner les aspirations des citoyens avec les priorités des politiques publiques. Il s'agit aussi d'une démonstration concrète de l'engagement du Golfe 7 à mettre en œuvre les principes de la décentralisation et du développement durable, pour des politiques plus proches des réalités du terrain.

Avec ce processus ambitieux, la commune du Golfe 7 se donne les moyens de rêver grand, de planifier mieux... et surtout, d'agir ensemble.

Étudier au Maroc

Accédez à deux programmes de bourses exceptionnels

Dans le cadre de la coopération entre le Togo et le Royaume du Maroc, l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) met à la disposition des élèves togolais deux programmes distincts de bourses d'études pour l'année universitaire 2025-2026.

Ces bourses concernent des formations au Maroc, mais s'adressent à des profils bien différenciés selon le parcours scolaire des candidats.

Une bourse universitaire ouverte à toutes les séries

La première catégorie de bourse concerne la formation universitaire. Elle est accessible à tous les élèves togolais régulièrement inscrits en classe de terminale pour l'année académique 2024-2025, toutes séries confondues.

Pour être éligible, les candidats doivent être âgés de 23 ans au plus (nés en 2002) et avoir obtenu la mention " Bien " ou plus au Baccalauréat première partie (Bac I).

Une bourse professionnelle réservée aux séries techniques

Le second programme vise spécifiquement les élèves des séries techniques (G2, F1, F2, F3, F4, E et TI). Il s'agit d'une bourse destinée à ceux qui souhaitent suivre une formation professionnelle de deux (2) ans dans des établissements spécialisés au Maroc.

Les conditions d'éligibilité diffèrent légèrement à ce niveau. Le candidat doit être âgé de 23 ans au plus (né en 2002) et avoir obtenu la mention " Assez-Bien " ou plus au Bac I.

Les élèves des séries techniques sont donc éligibles aux deux programmes de bourse et peuvent opter soit pour une formation universitaire, soit pour une formation professionnelle de deux ans.

Les candidats doivent déposer leur dossier à la Direction des Bourses et Stages à Lomé, au plus tard le vendredi 30 mai 2025 à 17 heures.

En ce qui concerne les dossiers à constituer, les candidats sont invités à consulter le site de l'AMCI : www.amci.ma/publications et les réseaux sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Prudence AFANOU

ENTRE ARNAQUE ET ESCROQUERIE

Agences de voyage au Togo : le piège des illusions brisées

Au Togo, de nombreuses personnes aspirant à une vie meilleure à l'étranger tombent dans le piège d'agences de voyages frauduleuses. Promesses de visas garantis, séjours fictifs, billets d'avion imaginaires... Derrière ces offres se cachent des arnaques bien rodées. Dossier sur un phénomène qui ruine des familles entières et brise des destinées.

C'était le rêve de toute une vie. Pour Aïcha, 27 ans, vendeuse de friperie à Agoè, partir au Canada représentait l'espoir d'un avenir meilleur. " Une amie m'a parlé d'une agence qui avait aidé plusieurs personnes à voyager. J'y ai cru. J'ai payé 1,8 million FCFA. Mais je n'ai jamais vu le visa. Le monsieur ne décroche plus son téléphone. "

Comme elle, des centaines de Togolais se font escroquer chaque année par des agences de voyage aux pratiques douteuses. Le scénario est souvent le même : une promesse alléchante, un paiement en espèces, puis un silence angoissant. Dans certains cas, des faux documents sont délivrés pour entretenir l'illusion jusqu'au dernier moment.

Des méthodes bien rodées

Selon les informations recueillies auprès de nombreuses victimes, les stratagèmes sont multiples : promesses de stages à l'étranger, d'admission dans des universités, de voyages touristiques ou encore de visas accélérés. Les victimes versent entre 500 000 et 5 millions FCFA, souvent après avoir contracté des prêts ou vendu des biens familiaux.

" J'ai réuni 3 millions avec mes oncles pour aller en France ", témoigne Komi, menuisier de 32 ans à Kara. " J'ai reçu un faux billet d'avion et un faux visa. C'est à l'aéroport que j'ai tout découvert. J'ai été arrêté et humilié. "

Des structures illégales sous couverture

Certaines agences disposent pourtant de locaux respectables et d'un personnel bien habillé. Leur présence sur les réseaux sociaux renforce leur image de professionnalisme. Mais peu sont effectivement enregistrées auprès des services compétents. " La plupart n'ont ni agrément du ministère du Tourisme, ni licence de transport aérien ", explique un fonctionnaire sous anonymat.

Dans un rapport publié en mars 2025, le site Togo Média 24 alertait sur la prolifération de ces structures illégales, parfois protégées par des complicités haut placées. Les autorités semblent dépassées par l'ampleur du phénomène.

Une justice débordée et impuissante

Pour Me Kodjo Amégan, avocat au barreau de Lomé, " ces escroqueries relèvent de réseaux bien structurés, parfois avec des complicités à l'étranger. Le problème, c'est que tout se passe sans trace écrite : aucun contrat, aucun reçu. Même lorsque les victimes portent plainte, les dossiers traînent ou sont classés sans suite. "

Juliette, une mère de famille à Lomé, en sait quelque chose. Son fils a été arnaqué en 2024. " Nous avons porté plainte, mais on ne nous a jamais rappelés. L'agence a simplement fermé ses portes et disparu. "

La vulnérabilité d'une jeunesse désespérée

À l'origine de ce phénomène, un cocktail explosif : chômage endémique, pauvreté, manque de perspectives, fascination pour l'étranger. Le rêve d'un "ailleurs meilleur" pousse nombre de jeunes à croire en des solutions miraculeuses. " Partir coûte que coûte " est devenu une obsession exploitée par des escrocs sans scrupules.

Des pistes pour une riposte

Face à cette situation, les experts plaident pour une réglementation plus stricte du secteur. Parmi les recommandations, la publication d'une liste officielle des agences agréées, la création d'un guichet unique de régulation des voyages internationaux, la sensibilisation massive à travers les médias, les écoles et les églises, et le renforcement des sanctions contre les fraudeurs.

Des vies à reconstruire

Au-delà des pertes financières, les conséquences psychologiques sont lourdes. Beaucoup sombrent dans la dépression, le rejet familial ou l'endettement. " Mon fils ne sort plus de sa chambre ", confie une mère en larmes. " Il se sent coupable d'avoir ruiné notre famille. "

L'arnaque aux voyages est une tragédie silencieuse. Si rien n'est fait, elle continuera d'engloutir les espoirs d'une jeunesse déjà fragilisée. Le Togo ne peut rester spectateur de ce drame. Réguler, informer, punir : telles sont les clés pour restaurer la confiance et protéger les citoyens.

Gabriel BLIVI

Togo

Réduction significative de la caution pour les élections locales

Une mesure importante a été prise concernant les élections locales togolaises prévues le 10 juillet prochain. Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a annoncé une réduction du cautionnement exigé des candidats. Initialement fixé à 50 000 FCFA pour les candidats masculins et 25 000 FCFA pour les candidates féminines, ce montant est désormais abaissé à 25 000 FCFA pour tous les hommes et à 12 500 FCFA pour les femmes.

Cette décision, effective suite à un décret présidentiel du 21 mai, fait suite à des discussions entre les acteurs politiques. Ces derniers avaient exprimé le souhait d'une baisse du cautionnement afin de favoriser une participation plus large, et notamment une meilleure représentation des femmes. Il est à noter que le financement public alloué aux partis politiques pour ces élections reste de 500 millions de FCFA, répartis selon des critères définis. La campagne électorale débutera le 24 juin. Cette réduction du cautionnement est perçue comme une mesure positive pour l'inclusion et la transparence du processus électoral.

La Nouvelle République
Récépissé N° 0662/17/10/25
Journal La Nouvelle République
Édité, par BKG Communication SARL U
Tél : 00228 92 49 93 83
71908670/90144815
Email : gabrielblivi@gmail.com`
Siège: Agoè Cacaveli
Directeur Général
BLIVI Kpakpo
Directeur de Publication
AFANOU Yawovi Midodji
Rédaction
Gabriel BLIVI
Prudence AFANOU
Charles AYI
Robert A.
Infographie : Lord Germann
Imprimerie : Direct Print

Une visite inspirante

Le Ministre Wanzet Linguissara à l'Hôpital DOGTA-LAFIÈ

Le 20 mai 2025, l'atmosphère a été particulière à l'Hôpital de référence DOGTA-LAFIÈ. La visite de Monsieur Henri WANZET LINGUISSARA, Ministre de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local de la République Centrafricaine, a été plus qu'une simple inspection.

Accueilli chaleureusement par le Directeur Général, le Médecin Lieutenant-Colonel AKATA Eyouvei, le Ministre a parcouru les différents services de l'hôpital, échangeant avec le personnel et observant le quotidien de cet établissement crucial pour la région.

Au-delà de l'appréciation des infrastructures modernes et performantes de DOGTA-LAFIÈ, la visite a été marquée par des échanges sincères et constructifs. Le Ministre Wanzet Linguissara a exprimé son admiration non seulement pour les équipements, mais aussi et surtout pour le dévouement et le professionnalisme des équipes médicales. Sa fierté face à l'excellence de DOGTA-LAFIÈ, référence dans la sous-région ouest-africaine, a été palpable et a transmis une énergie positive à l'ensemble du personnel.

Cette visite, loin d'être un événement isolé, représente un investissement dans l'avenir de la santé en République Centrafricaine. Elle s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud et de partage d'expertises, soulignant l'importance de soutenir les initiatives locales pour un accès aux soins de qualité.

L'hôpital DOGTA-LAFIÈ remercie vivement le Ministre et sa délégation pour cet honneur, considérant cette visite comme une source d'inspiration et une

confirmation de la justesse de leur engagement quotidien au service de la population. L'impact positif sur le moral des équipes et la perspective de futures collaborations prometteuses font de cette journée un moment mémorable pour l'ensemble de l'hôpital.

Togo

Un nouveau complexe sportif inauguré à Agoè-Nyivé 4 grâce au financement de l'AFD

Un complexe sportif moderne a été inauguré ce mercredi 21 mai dans la commune d'Agoè-Nyivé 4, au nord de Lomé. L'ouvrage s'inscrit dans la troisième phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL III), financé à hauteur de 750 millions FCFA par l'Agence Française de Développement (AFD).

La remise officielle des infrastructures a été effectuée par le District Autonome du Grand Lomé (DAGL), maître d'ouvrage du projet, en présence des autorités locales et des partenaires techniques et financiers.

Implanté sur une superficie de 1,5 hectare, le nouveau complexe dispose de plusieurs terrains dédiés au volleyball, handball, basketball et tennis. Il comprend également des pistes de course, des aires de saut, des espaces de gymnastique, des aires de jeux pour enfants, ainsi que des bâtiments administratifs, incluant une direction, une infirmerie et un magasin.

L'infrastructure est conçue comme un espace polyvalent, pouvant accueillir des événements culturels, des expositions et d'autres manifestations communautaires. Objectif : favoriser la pratique sportive, renforcer la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie des habitants, selon les responsables du DAGL.

Pour la gouverneure du District, Zouréhatou Kassah-Traoré, ce projet reflète l'engagement des autorités locales à promouvoir le sport comme outil d'intégration

sociale et levier éducatif. « Le District accompagne plusieurs actions sportives sur l'ensemble de son territoire, en partenariat avec les organisations de la société civile et les fédérations sportives », a-t-elle déclaré.

Présent à la cérémonie, l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau, a salué l'initiative et mis en avant la dimension humaine et environnementale du projet. « Nous plaçons l'humain, l'environnement et l'inclusion par le sport au cœur de notre action. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous réaffirmons notre volonté commune de soutenir ce type de projets », a-t-il affirmé.

Un complexe similaire a déjà été construit dans la commune Golfe 1, toujours dans le cadre du PEUL III, sous la coordination du District Autonome du Grand Lomé.

Digitalisation :

Le port de Lomé adopte le paiement mobile money pour les tickets d'entrée

Le Port autonome de Lomé (PAL) introduit une nouvelle option de paiement numérique pour ses usagers. Désormais, les tickets d'entrée peuvent être réglés via Mobile Money, à travers deux plateformes partenaires : Mixx by YAS et Coris Money.

L'initiative, supervisée par le ministère chargé de la protection côtière, s'inscrit dans une stratégie de modernisation des services portuaires. Elle vise notamment à simplifier les formalités administratives et à améliorer la transparence dans la gestion des paiements.

Selon les responsables du projet, les usagers peuvent effectuer le paiement directement depuis leur téléphone mobile, après avoir communiqué leur numéro à un kiosque situé à l'entrée du port. Une notification leur est alors envoyée pour valider la transaction. Une fois celle-ci confirmée, un ticket numérique est automatiquement généré et sauvegardé sur le téléphone, en complément du ticket papier traditionnel.

" Même si vous perdez le ticket physique, vous avez tout sur votre téléphone ", a expliqué Catherine Savery, directrice de la plateforme Mixx by YAS.

Du côté de Coris Bank, le directeur de la banque digitale, Abdel Biaou, a mis en avant la rapidité et la sécurité du dispositif : " *Le paiement se fait en moins de trois minutes, de manière fluide et sécurisée ".*

Pour le contre-amiral Fogan Kodjo Adegnon, directeur général du PAL, cette innovation constitue un pas stratégique vers un port plus compétitif, aligné sur les standards internationaux. Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans une série de réformes entamées depuis 2021, visant à digitaliser les services et à fluidifier les échanges commerciaux.

Le Port autonome de Lomé renforce ainsi sa position dans un environnement régional de plus en plus concurrentiel, où la rapidité, la transparence et la modernisation des services constituent des leviers clés de performance.

Togo

La dotation 2025 du fonds d'appui aux collectivités territoriales en hausse de 11,76 %

La dotation globale du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) pour l'année 2025 s'élève à 9,5 milliards de FCFA, contre 8,5 milliards en 2024, soit une hausse de 11,76 %. L'annonce a été faite ce mercredi à Lomé par le Secrétaire technique de la Commission de gestion du FACT, Dr Siangou Koumtchane, lors d'une conférence de presse.

Organisée par le Secrétariat technique du FACT, cette rencontre visait à informer les professionnels des médias sur les missions, les réalisations et le fonctionnement du fonds, tout en amorçant un éventuel partenariat avec la presse.

Institué pour soutenir financièrement les collectivités territoriales, le FACT relève de la co-tutelle du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, et de celui de l'Économie et des Finances. Depuis son opérationnalisation en 2020, les montants alloués aux communes ont fortement progressé : de 2,63 milliards de FCFA en 2020 à 9,5 milliards en 2025.

Selon Dr Koumtchane, le FACT est un outil stratégique de développement local, permettant de rendre visibles les actions publiques au niveau communal et régional. Il a insisté sur l'importance de la collaboration avec les médias pour garantir une information fiable et accessible au public.

Présent à la rencontre, Esso Koudjoou, secrétaire général du ministère en charge de l'Administration territoriale, a rappelé que cette dotation s'inscrit dans le cadre de la solidarité nationale, en vue d'un développement harmonieux des collectivités. Il a souligné que ces ressources sont destinées à financer des investissements au bénéfice des populations à la base.

78ème assemblée mondiale de la santé

Le Togo s'engage pour une santé universelle équitable

Le Togo s'est distingué lors de la 78ème Assemblée mondiale de la santé, actuellement en cours à Genève (Suisse), par une intervention de son ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, le professeur Tchin Darré.

Représentant officiellement le gouvernement togolais, il a profité de cette tribune mondiale, le mercredi 21 mai, pour réaffirmer l'engagement du Togo en faveur d'une couverture sanitaire universelle, dans un contexte mondial marqué par les tensions géopolitiques et les défis sanitaires croissants.

Le professeur Darré, dans son discours, a mis en avant le sujet de cette édition – « Un monde uni pour la santé » – qu'il juge pertinent. Il appelle à une plus grande solidarité, coopération et paix, considérant ces aspects comme essentiels pour l'amélioration durable de la santé mondiale. Il a alerté sur les effets dévastateurs des conflits militaires, des clivages idéologiques et de l'instabilité politique sur les systèmes de santé. Il a aussi appelé les responsables internationaux à unir leurs efforts pour assurer l'équité et l'accès aux soins pour tous.

Le ministre togolais a rappelé que la vision sanitaire du Togo repose sur un système de santé performant, résilient et équitable. La stratégie togolaise pour la période 2020-2025 a été présentée en mettant l'accent sur trois axes principaux : l'amélioration de l'accès aux soins de santé primaires, le renforcement des ressources humaines, notamment à travers les agents de santé communautaire, et l'instauration d'une couverture maladie universelle.

En 2024, des avancées concrètes ont été réalisées avec la construction et la modernisation de centaines de structures sanitaires à travers le pays, et l'amélioration des équipements médico-techniques, dans le but de renforcer la qualité des soins.

En outre, le professeur Darré a manifesté la reconnaissance du Togo envers l'Organisation mondiale de la santé ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur soutien dans cette démarche. Il a également loué les initiatives du Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans la direction des pourparlers internationaux concernant un nouvel outil juridique sur les pandémies et la révision du Règlement sanitaire international.

Le Togo, a-t-il conclu, reste pleinement engagé aux côtés de l'OMS pour faire avancer les priorités définies dans le Quatorzième Programme général de travail, avec l'ambition de garantir la santé et le bien-être de tous, sans distinction.

A.O

DJAMA
650fcfa
(*) Prix détail conseillé
600fcfa
(*) Prix détail conseillé
65 cl
DJAMA
LAGER
La tradition allemande brassée au Togo
DJAMA
PILSNER
La tradition allemande brassée au Togo
LA QUALITÉ EN GRAND FORMAT
SNB
snb.tg
AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE
DJAMA LAGER
DJAMA PILSNER

Le Soudan du Sud, terre d'accueil pour des migrants expulsés des USA ?

Des habitants de Juba réagissent aux informations selon lesquelles les États-Unis pourraient envoyer des personnes déportées au Sud-Soudan.
Certains habitants du Sud-Soudan ont réagi mercredi aux informations selon lesquelles les États-Unis expulseraient des migrants vers leur pays.
Si les déportations sont confirmées, cela signifie que des personnes originaires du Vietnam, de Cuba et d'ailleurs sont envoyées dans une nation avec laquelle elles n'ont aucun lien, à des milliers de kilomètres de l'endroit où elles souhaitent se trouver.
Martin Mawut Ochalla, un étudiant de 28 ans de l'université de Juba, a déclaré qu'il craignait que l'arrivée des migrants n'affecte négativement la sécurité au Sud-Soudan. Chuong Yang, directeur d'un club de jeunes, a quant à lui déclaré qu'il espérait qu'un accord serait conclu entre le Sud-Soudan et le gouvernement américain.
Le porte-parole de la police du Soudan du Sud, le général de division James Monday Enoka, a déclaré mercredi à l'Associated Press qu'aucun migrant n'était arrivé dans le pays et que, si c'était le cas, ils feraient l'objet d'une enquête et seraient "renvoyés dans leur pays d'origine" s'il s'avérait qu'ils n'étaient pas sud-soudanais.
Certains pays n'acceptent pas les expulsions des États-Unis. C'est pourquoi l'administration a conclu des accords avec d'autres pays, dont le Panama, pour les héberger. Les États-Unis ont envoyé des Vénézuéliens dans une prison tristement célèbre du Salvador en vertu d'une loi du XVIIIe siècle datant de l'époque de la guerre, action qui est contestée devant les tribunaux.
Les États-Unis sont l'un des principaux donateurs des programmes d'aide humanitaire du Sud-Soudan, le financement total pour 2024 s'élevant à plus de 640 millions de dollars. Une aide qui a considérablement baissé depuis l'arrivée du président Trump en janvier dernier. Celle-ci est pourtant cruciale pour ce pays qui a subi des vagues de violence répétées depuis qu'il a obtenu son indépendance du Soudan en 2011.

RDC

10 ans de travaux forcés pour l'ex-Premier ministre Matata Ponyo

La case prison pour Augustin Matata Ponyo, la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo a condamné mardi l'ancien Premier ministre à 10 ans de travaux forcés.
Après avoir été reconnu coupable de détournement de plus de 245 millions de dollars destinés au projet agro-industriel de Bukanga-Lonzo. Il lui est reproché d'avoir validé des paiements surfacturés et des travaux non exécutés.
L'opposant a aussi été écopé de 5 ans de privation du droit de vote et d'inéligibilité. Mais pas seulement, Augustin Matata Ponyo fait également l'objet d'une interdiction d'accès aux fonctions publiques et paraétatiques.
Ses partisans dénoncent un procès politique, la Cour Constitutionnelle ayant fi des immunités parlementaires du condamné. Reste à l'application du verdict.

RDC

Vers la levée des immunités du ministre de la Justice ?

En République démocratique du Congo, l'Assemblée nationale doit se prononcer sur la levée des immunités de Constant Mutamba.
Mercredi, le Procureur général près la Cour de cassation a saisi cette chambre du parlement congolais pour engager des poursuites contre le ministre de la Justice pour un détournement présumé de fonds publics.
Il s'agit de 19 millions de dollars sur ls 39 millions destinés à la construction d'une prison à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo dans le Nord-Est.
Il est reproché au ministre de la Justice Constant Mutamba, d'avoir opté pour l'attribution d'un marché de gré à gré, sans en informer la Première ministre.
Le président de l'Assemblée nationale du Congo a déjà fait savoir que son institution ne fera pas obstacle à la justice. Une commission mise en place doit désormais entendre le Procureur de la Cour de cassation et le ministre incriminé.

fr.africanews.com

La Nouvelle République
Tri-hebdomadaire d'informations, d'analyses et de publicité

Voltic

Ne laisse pas ta bouteille d'eau minérale naturelle **VOLTIC** dans la voiture au contact de la lumière.

BON À SAVOIR :

Ne dites plus eau, dites Voltic

Voltic Togo